

10 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Paris/France. Un homme écroûé après la découverte d'un corps dans le bois de Boulogne

L'HOMME, âgé d'une cinquantaine d'années, a été interpellé par les enquêteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, dans le cadre de l'enquête sur un corps démembré retrouvé dernièrement dans le bois de Boulogne, à l'ouest de Paris. La victime, dont l'identification a pris plusieurs jours, est une femme d'une cinquantaine d'années. Le suspect a été déféré et écroûé à l'issue de sa garde à vue, selon une source policière.

Inde/Un tigre débarque dans un mariage et attaque les invités

LE journal local "The Times of India" a expliqué qu'un tigre mangeur d'hommes s'est invité lors d'un mariage dans l'État du Madhya Pradesh, au centre de l'Inde. L'animal a semé la panique auprès des invités. Un volontaire d'un organisme local de protection de l'environnement raconte que le tigre a fait son apparition au milieu de la fête. Dès qu'il est entré, les invités se sont mis à crier et ont couru partout afin de fuir l'animal, jusqu'à ce qu'il s'enfuit dans la forêt. Certains médias locaux disent qu'il a déjà attaqué une femme dans l'État du Maharashtra, avant de s'inviter à cette cérémonie de mariage.

Etats-Unis/Une dispute sur Facebook se termine par un double meurtre

UNE dispute qui avait éclaté sur Facebook s'est terminée par le meurtre d'un jeune couple à Mountain City, petite ville du Tennessee (sud des Etats-Unis), a indiqué vendredi la police locale, qui a interpellé les deux auteurs présumés des crimes. Billy Clay Payne, 36 ans, et Billie Jean Hayworth, 23 ans, ont été abattus de plusieurs balles dans la tête. Leur bébé a été retrouvé, vivant, dans les bras de sa mère.

Rassemblés par COE

Braconnage à Ovan

Il abat deux éléphants pour s'offrir leurs défenses

Photo : AEE

Lucien Kagala (d) et Mahamat Salé, présumés abatteur d'éléphants et démarcheur dans la vente des défenses, devraient rendre des comptes à la justice.

AEE

Libreville/Gabon

LUCIEN Kagala, Gabonais vivant à Ovan, dans l'Ogooué-Ivindo, département de la Mvoug, est entre les mains de la justice, depuis mardi 19 décembre courant. La quarantaine révolue, cet homme serait un abatteur d'éléphants dont l'objectif principal est de se procurer les pointes d'ivoire, qu'il revend par la suite. Son complice présumé, Mahamat Salé, un ressortissant tchadien qui servirait de démarcheur, a aussi été interpellé par les agents de la Direction générale des recherches (DGR) dans la même journée.

De source policière, le braconnier présumé aurait abattu deux éléphants, une semaine auparavant. Les défenses prélevées sur les carcasses pesaient au total 27 kilos. D'après la même source, le braconnier présumé ne serait pas à son premier coup. Son complice présumé, Mahamat Salé, se chargeait donc de trouver des clients désireux de s'offrir les précieux trophées. « Nous avons été saisis par l'ONG Conservation Justice. Au cours de leurs activités de terrain, ils ont pu déceler les manœuvres des deux individus », souligne l'agent des forces de défense.

Lucien Kangala et Mahamat Salé ont été repérés par les pandores dans la petite ville, dans un véhicule de type pick-up en stationnement où, semblait-il, ils attendaient un potentiel client. Mis aux arrêts, les deux hommes ont été conduits au poste de police pour être interrogés.

Lucien Kangala a avoué avoir effectivement abattu deux éléphants.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMMATION DE DÉVELOPPEMENT

CABINET DU MINISTRE

B.P. : 1204 Libreville (Gabon)
Tel. : (241) 01 79 52 28

N° _____ /MEPPD/CABM



Libreville, le 20 Décembre 2017

COMMUNIQUÉ

En vue du prochain démarrage des travaux de GSEZ SA (Log Business), **Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement** informe les populations que les paiements des indemnités des terrains bâtis et non bâtis dans l'emprise du périmètre octroyé à la société GSEZ SA (Log Business) conformément au Titre Foncier Numéro 20990 parcelle 16/AW9, situé dans la zone de :

1. Essassa Bissobinam,
et ses environs, auront lieu selon le calendrier ci-après :

• Le Mercredi 27 Décembre 2017 :
indemnités des terrains nus et bâtis. (Première Phase)

• Le Mercredi 17 janvier 2018 :
indemnités des terrains nus et bâtis. (Deuxième Phase)

A cet effet, chacune des personnes concernées devra se rendre à la Mairie d'Essassa munie d'une pièce d'identité d'état civil en cours de validité et les documents attestant la légitimité.

Pour plus d'informations contacter, **Mme Brigitte Meye (02 00 55 05)**.